

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique - Projet de parc photovoltaïque sur la commune de BERRAC

**De :** Gaël Monin <gael82@gmail.com>

**Date :** 08/10/2022 23:34

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Berrac est un petit village pittoresque que je connais bien car je m'y rends régulièrement pour le week-end ou les vacances.

Son charme indéniable, avec un patrimoine architectural remarquable, classé aux monuments historiques, en fait un lieu incontournable des environs de Lectoure.

Il me paraît donc inconcevable d'implanter 25 ha de panneaux solaires aux portes du village.

La loi encadre d'ailleurs précisément ce type de projet, particulièrement lorsque cela concerne des terres agricoles. Et ces projets sont généralement retoqués lorsque "la taille ou la visibilité du parc présente un impact visuel jugé défavorable", ce qui sera manifestement le cas ici, au vu du choix de l'implantation géographique.

Je sais précisément à quoi peut ressembler un parc photovoltaïque, puisque je passe souvent à Gennetines dans l'Allier, et je suis convaincu qu'un tel parc détériorerait irrémédiablement la qualité de vie à Berrac.

L'intérêt écologique (très discutable) brandit par les énergéticiens, promoteurs et propriétaires ne doit pas servir de couverture verte à des fins mercantiles !

Les préceptes du développement durable doivent aussi s'appliquer à cette industrie très lucrative du photovoltaïque, et par conséquent, le choix d'implanter ce parc si près d'un petit village comme Berrac est tout simplement un non-sens.

Fervent défenseur du patrimoine culturel et naturel du Gers, je ne peux que m'indigner face à un tel projet.

Cordialement,  
Gaël Monin